

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2009.

Cette fiche, réalisée à la demande des associations de consommateurs, doit vous permettre de comparer les offres commerciales des différents fournisseurs. Elle ne se substitue pas aux conditions générales de vente (CGV) auxquelles vous devez vous reporter pour plus d'information.

Souscrire un contrat de fourniture d'électricité à prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau un contrat au tarif réglementé. Vous devez cependant en faire la demande auprès du fournisseur historique au moins 6 mois après avoir quitté le tarif réglementé.

Lorsque vous emménagez dans un logement (site), vous avez le choix entre souscrire un contrat au tarif réglementé auprès du fournisseur historique ou un contrat à prix de marché.

1. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE ET OPTIONS INCLUSES	<p>L'offre POWEO 2 Energies Planète Electricité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100% d'électricité verte, sous la forme de "Certificats Verts" issus de parcs éoliens et/ou de centrales hydrauliques européens approvisionnés par POWEO. Opération attestée par OBSERV'ER, institut d'émission français au sein du système de certification européen des énergies renouvelables RECS – Renewable Energy. • Services gratuits inclus dans l'offre : <ul style="list-style-type: none"> - Espace Client sur internet - Auto-relevé - Programme CO₂mmunauté • Options payantes : <ul style="list-style-type: none"> - POWEO Assistance Electricité - POWEO Assistance Gaz - POWEO Assistance Electricité et Gaz - POWEO Box <p style="text-align: right;">Article 8 des CGV</p>																																																																																															
2. PRIX DE L'OFFRE	<ul style="list-style-type: none"> • Offre indexée sur les Tarifs Réglementés • 3% de remise sur le prix du kWh HT des Tarifs Réglementés • Abonnement égal aux Tarifs Réglementés <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="5">Option tarifaire Base</th> <th colspan="6">Option tarifaire HP/HC</th> </tr> <tr> <th rowspan="2">Puissance Souscrite</th> <th colspan="2">Abonnement mensuel</th> <th colspan="2">Prix du kWh</th> <th rowspan="2">Puissance Souscrite</th> <th colspan="2">Abonnement mensuel</th> <th colspan="2">Prix du kWh HP</th> <th colspan="2">Prix du kWh HC</th> </tr> <tr> <th>(€) HT</th> <th>(€) TTC*</th> <th>(€/kWh) HT</th> <th>(€/kWh) TTC*</th> <th>(€/kWh) HT</th> <th>(€/kWh) TTC*</th> <th>(€/kWh) HT</th> <th>(€/kWh) TTC*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3 kVA</td> <td>4,27</td> <td>5,63</td> <td>0,07576</td> <td>0,10469</td> <td>6 kVA</td> <td>6,54</td> <td>8,60</td> <td rowspan="10">0,08138</td> <td rowspan="10">0,11206</td> <td rowspan="10">0,05034</td> <td rowspan="10">0,07137</td> </tr> <tr> <td>6 kVA</td> <td>4,86</td> <td>6,50</td> <td>0,07605</td> <td>0,10507</td> <td>9 kVA</td> <td>10,10</td> <td>12,98</td> </tr> <tr> <td>9 kVA</td> <td>6,13</td> <td>8,17</td> <td rowspan="8">0,07925</td> <td rowspan="8">0,10926</td> <td>12 kVA</td> <td>14,76</td> <td>19,57</td> </tr> <tr> <td>12 kVA</td> <td>10,64</td> <td>14,17</td> <td>15 kVA</td> <td>18,69</td> <td>24,62</td> </tr> <tr> <td>15 kVA</td> <td>13,01</td> <td>17,26</td> <td>18 kVA</td> <td>22,62</td> <td>29,67</td> </tr> <tr> <td>18 kVA</td> <td>15,38</td> <td>20,33</td> <td>24 kVA</td> <td>37,68</td> <td>53,00</td> </tr> <tr> <td>24 kVA</td> <td>24,92</td> <td>34,92</td> <td>30 kVA</td> <td>52,74</td> <td>72,63</td> </tr> <tr> <td>30 kVA</td> <td>34,46</td> <td>47,34</td> <td>36 kVA</td> <td>67,80</td> <td>92,25</td> </tr> <tr> <td>36 kVA</td> <td>44,00</td> <td>59,74</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>1</p>	Option tarifaire Base					Option tarifaire HP/HC						Puissance Souscrite	Abonnement mensuel		Prix du kWh		Puissance Souscrite	Abonnement mensuel		Prix du kWh HP		Prix du kWh HC		(€) HT	(€) TTC*	(€/kWh) HT	(€/kWh) TTC*	(€/kWh) HT	(€/kWh) TTC*	(€/kWh) HT	(€/kWh) TTC*	3 kVA	4,27	5,63	0,07576	0,10469	6 kVA	6,54	8,60	0,08138	0,11206	0,05034	0,07137	6 kVA	4,86	6,50	0,07605	0,10507	9 kVA	10,10	12,98	9 kVA	6,13	8,17	0,07925	0,10926	12 kVA	14,76	19,57	12 kVA	10,64	14,17	15 kVA	18,69	24,62	15 kVA	13,01	17,26	18 kVA	22,62	29,67	18 kVA	15,38	20,33	24 kVA	37,68	53,00	24 kVA	24,92	34,92	30 kVA	52,74	72,63	30 kVA	34,46	47,34	36 kVA	67,80	92,25	36 kVA	44,00	59,74			
Option tarifaire Base					Option tarifaire HP/HC																																																																																											
Puissance Souscrite	Abonnement mensuel		Prix du kWh		Puissance Souscrite	Abonnement mensuel		Prix du kWh HP		Prix du kWh HC																																																																																						
	(€) HT	(€) TTC*	(€/kWh) HT	(€/kWh) TTC*		(€/kWh) HT	(€/kWh) TTC*	(€/kWh) HT	(€/kWh) TTC*																																																																																							
3 kVA	4,27	5,63	0,07576	0,10469	6 kVA	6,54	8,60	0,08138	0,11206	0,05034	0,07137																																																																																					
6 kVA	4,86	6,50	0,07605	0,10507	9 kVA	10,10	12,98																																																																																									
9 kVA	6,13	8,17	0,07925	0,10926	12 kVA	14,76	19,57																																																																																									
12 kVA	10,64	14,17			15 kVA	18,69	24,62																																																																																									
15 kVA	13,01	17,26			18 kVA	22,62	29,67																																																																																									
18 kVA	15,38	20,33			24 kVA	37,68	53,00																																																																																									
24 kVA	24,92	34,92			30 kVA	52,74	72,63																																																																																									
30 kVA	34,46	47,34			36 kVA	67,80	92,25																																																																																									
36 kVA	44,00	59,74																																																																																														
3. DUREE DU CONTRAT	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat à durée indéterminée • Résiliation possible à tout moment sans frais • La date de prise d'effet correspond à la date de première fourniture d'électricité par POWEO <p style="text-align: right;">Article 10 des CGV</p>																																																																																															

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">4. FACTURATION ET MODALITES DE PAIEMENT</p>	<p>2 modes de facturation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facturation mensuelle (mensualisation) : <ul style="list-style-type: none"> - Le client reçoit un échéancier de paiement puis une facture de régularisation basée sur sa consommation réelle au moins une fois par an - Facture sur support papier ou électronique, selon le choix du client lors de la souscription - Ce mode de facturation n'est possible qu'avec le paiement par prélèvement automatique • Facturation tous les deux mois (bimestrielle) : <ul style="list-style-type: none"> - Facture constituée de l'abonnement pour les deux mois à venir et de la consommation d'électricité pour les deux mois précédents - Facture sur support papier ou électronique, selon le choix du lors de la souscription <p>La facture tient compte du dernier relevé disponible (auto relevé, relevé par le Gestionnaire de Réseau, POWEO Box). En l'absence de relevé, POWEO se base sur une estimation de la consommation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mode de paiement recommandé par POWEO : prélèvement automatique sur compte bancaire • Délai de paiement : 15 jours après émission de la facture <p>Incidents de paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A défaut de paiement de tout ou partie d'une facture, les sommes dues sont majorées de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, d'une pénalité de retard égale à une fois et demie (1.5) le taux d'intérêt légal en vigueur au jour où le paiement est exigible, calculée sur le nombre exact de jours écoulés entre la date d'exigibilité du paiement et la date de paiement effectif • En cas de rejet de paiement, des frais de 15€ TTC sont facturés au client <p style="text-align: right;"><i>Article 17 des CGV</i></p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">5. CONDITIONS DE REVISION DES PRIH</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offre indexée sur les Tarifs Règlementés : en cas d'évolution des tarifs réglementés à la hausse ou à la baisse, les tarifs POWEO évoluent dans les mêmes proportions • Le niveau de remise par rapport aux Tarifs Règlementés est fixe pendant la première année contractuelle. Ce niveau de remise est indiqué pour chaque Offre, à la grille tarifaire en vigueur à la date d'entrée en vigueur du contrat • Après cette première période, en cas de modification des conditions tarifaires par POWEO, le client sera averti un mois avant la date d'entrée en vigueur de ces modifications. Le client aura la possibilité de résilier le contrat POWEO, sans frais • POWEO s'engage à ce que les offres dont les tarifs sont inférieurs aux Tarifs Règlementés au moment de la souscription par le Client, le restent en cas de modification tarifaire <p style="text-align: right;"><i>Article 16 & 22 des CGV</i></p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">6. CONDITIONS DE RESILIATION A L'INITIATIVE DU CLIENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le client peut résilier son contrat à tout moment sans frais • Dans le cas d'un changement de fournisseur, le contrat est résilié de plein droit à compter de la date de prise d'effet d'un contrat souscrit par le client avec un autre fournisseur que POWEO. Le client informe au préalable POWEO de sa volonté de changer de fournisseur au travers d'un courrier de résiliation simple • Dans les autres cas (déménagement), la résiliation prend effet à la date souhaitée par le client et, au plus tard, trente jours à compter de la notification de la résiliation à POWEO. Le client informe au préalable POWEO au travers d'un courrier de résiliation simple • Le client peut résilier les services et options souscrits à tout moment sans frais par appel téléphonique au Service Clients ou par courrier simple <p style="text-align: right;"><i>Article 24 des CGV</i></p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">7. CONDITIONS DE RESILIATION A L'INITIATIVE DU FOURNISSEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • POWEO pourra résilier le contrat en cas de non-paiement d'une facture dans le délai imparti, après mise en demeure écrite restée sans effet à l'expiration d'un délai de dix (10) jours. La suspension de l'accès au Réseau Public de Distribution entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le client, y compris celles relatives à l'interruption du service qui seront facturées par le GRD à POWEO. <p style="text-align: right;"><i>Article 23 des CGV</i></p>

- **Coordonnées du Service Commercial (souscription, information)**
 - **email** : information@poweo.com - **Fax** : 04 77 59 46 46
 - **Téléphone** : 30 20 - Ouvert du lundi au samedi de 08h30 à 20h00, hors jours fériés (appel gratuit depuis un poste fixe)
 - **Web** : www.poweo.com
- **Coordonnées de votre Service Clients**
 - **email** : serviceclient@poweo.com - **Fax** : 03 85 90 56 97
 - **Téléphone** : 0 811 10 17 17 - Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 20h, le samedi de 9h à 18h, hors jours fériés (Coût d'un appel local, hors surcoût éventuel de votre opérateur)
 - **Adresse Postale** : POWEO – Service Clients Particuliers - TSA 34 173 - 77 217 AVON CEDEX

¹ Les prix mentionnés ci-dessus sont toutes taxes comprises : TVA, CSPE (contribution au service public de l'électricité), taxes locales (avec l'hypothèse d'une taxe départementale de 4 % et d'une taxe communale de 8 %). Ces taux peuvent varier en fonction des communes et des départements ; pour connaître ces taux, reportez-vous à votre facture d'électricité). Les heures creuses sont définies localement dans chaque département. Pour les connaître, reportez-vous au site internet du gestionnaire de réseau.
Le montant HT de l'abonnement électricité s'entend hors CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

Les clients démunis, sous condition de ressources, sont en droit d'obtenir un tarif spécial « produit de première nécessité » auprès du fournisseur historique. Dans chaque département, le Fonds Solidarité Logement peut accorder une aide au cas par cas pour couvrir tout ou partie des dépenses de fourniture d'électricité.

Si le contrat est souscrit à distance ou par démarchage, le consommateur dispose d'un délai de 10 jours pour exercer son droit de rétractation. Les modalités d'exercice du droit de rétractation varient selon le mode de vente.

poweo.com

Fiche descriptive de l'offre POWEO 2 Energies Avantage Gaz

Fourniture de Gaz – Offre pour les clients résidentiels



Opérateur d'électricité et de gaz

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2009.

Cette fiche, réalisée à la demande des associations de consommateurs, doit vous permettre de comparer les offres commerciales des différents fournisseurs. Elle ne se substitue pas aux conditions générales de vente (CGV) auxquelles vous devez vous reporter pour plus d'information.

En souscrivant un contrat de fourniture de gaz naturel à prix de marché, vous renoncez au tarif réglementé pour le logement (site) concerné. Lorsque vous emménagez dans un logement, vous avez le choix entre souscrire un contrat au tarif réglementé auprès du fournisseur historique ou un contrat à prix de marché.

1. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE ET OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Services gratuits inclus dans l'offre : <ul style="list-style-type: none"> - Espace Client sur internet - Auto-relevé • Options payantes : <ul style="list-style-type: none"> - POWEO Assistance Gaz, - POWEO Assistance Electricité - POWEO Assistance Electricité et Gaz <p style="text-align: right;">Article 7 des CGV</p>																																																																																													
2. PRIX DE L'OFFRE	<ul style="list-style-type: none"> • Offre indexée sur les Tarifs Réglementés • 5% de remise sur le prix du kWh HT des Tarifs Réglementés • Abonnement égal aux Tarifs Réglementés <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Tarif</th> <th rowspan="2">Consommation Annuelle de Référence ou "CAR"</th> <th rowspan="2">Equivalence Tarif Réglementé (à titre indicatif)</th> <th colspan="2" rowspan="2">Abonnement mensuel</th> <th colspan="6">Prix du kWh (€/kWh) par zone tarifaire**</th> </tr> <tr> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> <th>5</th> <th>6</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Classe 1</td> <td rowspan="2">0 - 1000 kWh</td> <td rowspan="2">Base</td> <td>(€) HT</td> <td>2,78</td> <td colspan="6">0,06023</td> </tr> <tr> <td>(€) TTC**</td> <td>2,93</td> <td colspan="6">0,07204</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Classe 2</td> <td rowspan="2">1001 - 6000 kWh</td> <td rowspan="2">B0</td> <td>(€) HT</td> <td>3,85</td> <td colspan="6">0,05168</td> </tr> <tr> <td>(€) TTC**</td> <td>4,06</td> <td colspan="6">0,06181</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Classe 3</td> <td rowspan="2">6001 - 30000 kWh</td> <td rowspan="2">B1</td> <td>(€) HT</td> <td>12,86</td> <td>0,03420</td> <td>0,03477</td> <td>0,03534</td> <td>0,03591</td> <td>0,03648</td> <td>0,03705</td> </tr> <tr> <td>(€) TTC**</td> <td>13,57</td> <td>0,04090</td> <td>0,04158</td> <td>0,04227</td> <td>0,04295</td> <td>0,04363</td> <td>0,04431</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Classe 4</td> <td rowspan="2">30001 - 150000 kWh</td> <td rowspan="2">B2i</td> <td>(€) HT</td> <td>12,86</td> <td>0,03420</td> <td>0,03477</td> <td>0,03534</td> <td>0,03591</td> <td>0,03648</td> <td>0,03705</td> </tr> <tr> <td>(€) TTC**</td> <td>13,57</td> <td>0,04090</td> <td>0,04158</td> <td>0,04227</td> <td>0,04295</td> <td>0,04363</td> <td>0,04431</td> </tr> </tbody> </table> <p>1</p>	Tarif	Consommation Annuelle de Référence ou "CAR"	Equivalence Tarif Réglementé (à titre indicatif)	Abonnement mensuel		Prix du kWh (€/kWh) par zone tarifaire**						1	2	3	4	5	6	Classe 1	0 - 1000 kWh	Base	(€) HT	2,78	0,06023						(€) TTC**	2,93	0,07204						Classe 2	1001 - 6000 kWh	B0	(€) HT	3,85	0,05168						(€) TTC**	4,06	0,06181						Classe 3	6001 - 30000 kWh	B1	(€) HT	12,86	0,03420	0,03477	0,03534	0,03591	0,03648	0,03705	(€) TTC**	13,57	0,04090	0,04158	0,04227	0,04295	0,04363	0,04431	Classe 4	30001 - 150000 kWh	B2i	(€) HT	12,86	0,03420	0,03477	0,03534	0,03591	0,03648	0,03705	(€) TTC**	13,57	0,04090	0,04158	0,04227	0,04295	0,04363	0,04431
Tarif	Consommation Annuelle de Référence ou "CAR"						Equivalence Tarif Réglementé (à titre indicatif)	Abonnement mensuel		Prix du kWh (€/kWh) par zone tarifaire**																																																																																				
		1	2	3	4	5				6																																																																																				
Classe 1	0 - 1000 kWh	Base	(€) HT	2,78	0,06023																																																																																									
			(€) TTC**	2,93	0,07204																																																																																									
Classe 2	1001 - 6000 kWh	B0	(€) HT	3,85	0,05168																																																																																									
			(€) TTC**	4,06	0,06181																																																																																									
Classe 3	6001 - 30000 kWh	B1	(€) HT	12,86	0,03420	0,03477	0,03534	0,03591	0,03648	0,03705																																																																																				
			(€) TTC**	13,57	0,04090	0,04158	0,04227	0,04295	0,04363	0,04431																																																																																				
Classe 4	30001 - 150000 kWh	B2i	(€) HT	12,86	0,03420	0,03477	0,03534	0,03591	0,03648	0,03705																																																																																				
			(€) TTC**	13,57	0,04090	0,04158	0,04227	0,04295	0,04363	0,04431																																																																																				
3. DUREE DU CONTRAT	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat à durée indéterminée • Résiliation possible à tout moment sans frais • La date de prise d'effet correspond à la date de première fourniture d'électricité par POWEO <p style="text-align: right;">Article 9 des CGV</p>																																																																																													

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">4. FACTURATION ET MODALITES DE PAIEMENT</p>	<p>2 modes de facturation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facturation mensuelle (mensualisation) : <ul style="list-style-type: none"> - Le client reçoit un échancier de paiement puis une facture de régularisation basée sur sa consommation réelle au moins une fois par an - Facture sur support papier ou électronique, selon le choix du client lors de la souscription - Ce mode de facturation n'est possible qu'avec le paiement par prélèvement automatique • Facturation tous les deux mois (bimestrielle) : <ul style="list-style-type: none"> - Facture constituée de l'abonnement pour les deux mois à venir et de la consommation d'électricité pour les deux mois précédents - Facture sur support papier ou électronique, selon le choix du lors de la souscription <p>La facture tient compte du dernier relevé disponible (auto relevé, relevé par le Gestionnaire de Réseau). En l'absence de relevé, POWEO se base sur une estimation de la consommation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mode de paiement recommandé par POWEO : prélèvement automatique sur compte bancaire • Délai de paiement : 15 jours après émission de la facture <p>Incidents de paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A défaut de paiement de tout ou partie d'une facture, les sommes dues sont majorées de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, d'une pénalité de retard égale à une fois et demie (1.5) le taux d'intérêt légal en vigueur au jour où le paiement est exigible, calculée sur le nombre exact de jours écoulés entre la date d'exigibilité du paiement et la date de paiement effectif • En cas de rejet de paiement, des frais de 15€ TTC sont facturés au client <p style="text-align: right;">Article 14 des CGV</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">5. CONDITIONS DE REVISION DES PRIX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offre indexée sur les Tarifs Réglementés : en cas d'évolution des tarifs réglementés à la hausse ou à la baisse, les tarifs POWEO évoluent dans les mêmes proportions • Le niveau de remise par rapport aux Tarifs Réglementés est fixe pendant la première année contractuelle. Ce niveau de remise est indiqué pour chaque Offre, à la grille tarifaire en vigueur à la date d'entrée en vigueur du contrat • Après cette première période, en cas de modification des conditions tarifaires par POWEO, le client sera averti un mois avant la date d'entrée en vigueur de ces modifications. Le client aura la possibilité de résilier le contrat POWEO, sans frais • POWEO s'engage à ce que les offres dont les tarifs sont inférieurs aux Tarifs Réglementés au moment de la souscription par le Client, le restent en cas de modification tarifaire <p style="text-align: right;">Article 13 des CGV</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">6. CONDITIONS DE RESILIATION A L'INITIATIVE DU CLIENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le client peut résilier son contrat à tout moment sans frais • Dans le cas d'un changement de fournisseur, le contrat est résilié de plein droit à compter de la date de prise d'effet d'un contrat souscrit par le client avec un autre fournisseur que POWEO. Le client informe au préalable POWEO de sa volonté de changer de fournisseur au travers d'un courrier de résiliation simple • Dans les autres cas (déménagement), la résiliation prend effet à la date souhaitée par le client et, au plus tard, trente jours à compter de la notification de la résiliation à POWEO. Le client informe au préalable POWEO au travers d'un courrier de résiliation simple • Le client peut résilier les services et options souscrits à tout moment sans frais par appel téléphonique au Service Clients ou par courrier simple <p style="text-align: right;">Article 21 des CGV</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">7. CONDITIONS DE RESILIATION A L'INITIATIVE DU FOURNISSEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • POWEO pourra résilier le contrat en cas de non-paiement d'une facture dans le délai imparti, après mise en demeure écrite restée sans effet à l'expiration d'un délai de dix (10) jours. La suspension de l'accès au Réseau Public de Distribution entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le client, y compris celles relatives à l'interruption du service qui seront facturées par le GRD à POWEO. <p style="text-align: right;">Article 20 des CGV</p>

- **Coordonnées du Service Commercial (souscription, information)**
 - **email** : information@poweo.com - **Fax** : 04 77 59 46 46
 - **Téléphone** : **30 20** - Ouvert du lundi au samedi de 08h30 à 20h00, hors jours fériés (appel gratuit depuis un poste fixe)
 - **Web** : www.poweo.com
- **Coordonnées de votre Service Clients**
 - **email** : serviceclient@poweo.com - **Fax** : 03 85 90 56 97
 - **Téléphone** : **0 811 10 17 17** - Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 20h, le samedi de 9h à 18h, hors jours fériés (Coût d'un appel local, hors surcoût éventuel de votre opérateur)
 - **Adresse Postale** : POWEO – Service Clients Particuliers - TSA 34 173 - 77 217 AVON CEDEX

¹ Les prix mentionnés ci-dessus sont toutes taxes comprises

^{**} Les zones tarifaires dépendent de la commune du client, elles sont identiques aux zones de l'opérateur historique. Le taux de TVA est de 5,5% sur l'abonnement mensuel et de 19,6% sur les prix du kWh.

Si le contrat est souscrit à distance ou par démarchage, le consommateur dispose d'un délai de 10 jours pour exercer son droit de rétractation. Les modalités d'exercice du droit de rétractation varient selon le mode de vente.

poweo.com